

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU

5 octobre 2022 à 9h30

Décision N° 2022_019_B

Membres convoqués : 7

Présents : 5

Absents Excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale - Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF - Danièle DARAN, Représentante des locataires.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale, à Mme Charline DUMONT – Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée à Monsieur Bernard KSAZ

Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : Projet d'acquisition de logements à GIMONT « Ancienne Gendarmerie »

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

Dans le cadre de sa politique de développement de la production de logements sociaux justifiée, entre autres, par les déconstructions consécutives intervenues dans le cadre du NPNRU, l'Office Public de l'Habitat du Gers a engagé des négociations avec la Société EIFFAGE IMMOBILIER aux fins d'acquérir des logements en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement sur la Commune de GIMONT.

Cette opération, d'une part, s'inscrit dans la dynamique patrimoniale définie par le Conseil d'Administration de l'OPH 32 et répond, d'autre part, à la volonté de la commune, engagée dans le programme Petites Villes de Demain, de renforcer son attractivité par l'amélioration de son offre en logement et de revitaliser son centre-ville par la reconversion du site de l'ancienne gendarmerie.

Le programme d'une surface globale de 1695 m² consiste en la réalisation de 27 logements collectifs (11 PLAI, dont 1 PLAI adapté et 16 PLUS) dans le site de l'ancienne gendarmerie (celle-ci, étant démolie, bénéficie du Fond Friche) située sur la rue principale de Gimont, comprenant, pour certains, des balcons et celliers et décomposés comme suit :

- 11 T2 d'une surface de 39 à 55 m²
- 10 T3 d'une surface approximative de 60 m²
- 2 T4 d'une surface de 93 m²
- 4 T4 duplex de 88 à 106 m²

Le bâtiment, soumis à la RT 2012, est desservi par un ascenseur et dispose de 27 places de stationnements, dont 2 places PMR, avec un pré équipement pour la recharge des véhicules électriques. Les logements disposent d'un chauffage individuel par chaudière gaz.

Le prix de cession est de ████████ € H.T. le m² de surface habitable, soit une opération qui s'élèverait approximativement à ████████ € H.T.

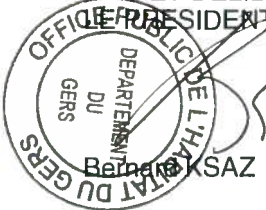
Ces logements seraient livrés dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

L'avis des services de France Domaine est en cours d'instruction.

DECIDE

- de donner un accord de principe à l'acquisition en VEFA auprès de la société **EIFFAGE IMMOBILIER** de 27 logements à GIMONT, site de l'ancienne gendarmerie, pour un montant de **██████** € H.T./m², frais d'acte en sus,
- d'autoriser Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DEPARTEMENT
DU
GERS
Bernard KSAZ

Pour : 7
Abstention : 0
Contre :